



## Des syndicalistes de Nestlé à nouveau menacés

Par [Global Research](#)

Mondialisation.ca, 20 mai 2009

[À l'Encontre](#) 20 mai 2009

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Transnationales](#)

Depuis huit ans, les Etats-Unis apportent un soutien financier, technique et militaire au «Plan Colombie». Jusqu'en fin 2008, l'administration américaine a versé 6,5 milliards de dollars au pouvoir réactionnaire et militaire colombien. Etant donné la guerre conduite par l'administration Obama en Irak, en Afghanistan et au Pakistan – ainsi que l'explosion des déficits budgétaires liée au renflouement des banques et des assurances – 52 millions de dollars ont été officiellement retranchés de l'aide au «Plan Colombie», qui se situe à hauteur de 520 millions de dollars pour la période budgétaire en cours.

Toutefois, le ministre de la Défense, Juan Manuel Santos, a expliqué que les forces militaires colombiennes auraient accès, par d'autres voies, au même montant que par le passé (*Pagina 12*, 9 mai 2009). Sur le fond, l'administration Obama soutient le pouvoir d'Alvaro Uribe et des militaires, avec ce que cela comporte d'alliance organique avec les paramilitaires recyclés et autres clans maffieux. Les choix de l'administration américaine s'expliquent par divers intérêts géostratégiques et économiques dans la vaste zone que couvre le «Plan Colombie».

Des intérêts plus concrets et particuliers ressortent actuellement à l'occasion du procès intenté à Los Angeles contre la transnationale Dole Food qui contrôle en Colombie de vastes plantations de bananes, de fruits, de légumes, etc. Cette firme était en concurrence avec Chiquita Brands. Les deux ont eu recours aux forces paramilitaires (Autodéfense Unie de Colombie – AUC) pour protéger leurs énormes plantations.

Selon divers témoignages, Dole a payé 30 dollars par hectare (Dole contrôle 3400 hectares de bananeraies) pour assurer sa domination entre 1997 et 2006.

Des familles colombiennes accusent Dole Food d'être la complice de l'assassinat par les paramilitaires de 57 des leurs. Le débat porte, comme ce fut le cas pour le procès contre Chiquita, sur les modalités de transfert de l'argent aux paramilitaires. Toutefois, les éléments réunis vont tous dans le sens de confirmer un fait reconnu largement en Colombie : les liens entre les transnationales et les paramilitaires pour réprimer tout mouvement de contestation de leur pouvoir d'expropriation sur les richesses de ce pays et de l'essentiel de sa population (voir *Pagina 12*, 8 mai 2009, «Paramilitares bananeros»). Des procès ont aussi eu lieu contre Coca-Cola et Exxon Mobil.

### Présence suisse en Colombie

Les transnationales suisses sont depuis longtemps présentes en Colombie. Le fait est bien connu. La Colombie représente le troisième marché d'exportation pour les entreprises suisses ; les importations se concentrent sur la banane, le café et les pierres précieuses. Le

groupe Xstrata-Glencore, actif dans le commerce du pétrole, des métaux et autres matières premières, ayant son siège à Zoug, a été à plusieurs reprises accusé de déplacer des populations pour mener «librement» ses affaires minières. Les déplacements de population, pour des raisons dites de sécurité, sont estimés à quelque 4 millions d'habitants, soit un peu moins de 10% de la population colombienne. Les syndicats ont, à de multiples reprises, dénoncé les activités antisyndicales de Nestlé, dont le dirigeant sur le départ, Peter Brabeck, vantait, il y a quelques années, dans les colonnes du mensuel économique *Bilan* les mérites du gouvernement d'Uribe, tout en lui reprochant de ne pas être assez ferme face à la guérilla et aux opposants.

### **Guerre aux syndicalistes**

Entre 1986 et 2008, plus de 2500 syndicalistes ont été assassinés en Colombie. Le 14 mai 2009, le syndicat Sinaltrainal a dénoncé, à nouveau, les menaces proférées contre ses membres et les travailleurs de Nestlé et de Coca-Cola.

Quelques jours avant la réunion, fixée au 14 mars 2009, qui devait préparer le cahier de revendications pour les négociations avec Nestlé, dans la commune de Bujalagrande (Valle del Cauca), sont apparues des menaces de mort contre divers syndicalistes, entre autres José Garcia, Pedro Nel Taguado, Jairo Mendez, Luis Sanchez... Parmi les syndicalistes menacés se trouvent des salariés de Nestlé Colombie SA. Après un accord signé le 13 mai 2009, de nouvelles menaces de mort ont été proférées à l'encontre de dirigeants syndicaux travaillant à Nestlé.

Le syndicat Sinaltrainal s'est adressé aux autorités pour enquêter sur les responsables effectifs de ces intimidations, pour assurer la sécurité des syndicalistes menacés et de leur famille et, enfin, pour affirmer le droit d'organisation et de liberté syndicale.

### **L'eau privée**

Nestlé est aussi engagée dans de vastes opérations de privatisation de l'eau avec comme objectif de contrôler des parts de marché croissantes dans ce domaine, dans divers continents, y compris l'Afrique. Alors que les infrastructures de base de plusieurs de ces pays périphériques ont été délaissées – entre autres sous les effets des plans d'ajustement structurel du FMI, de guerres et de détournements de fonds (dont une partie atterrit dans les coffres des banques suisses) – Nestlé peut, avec son marketing, vanter les mérites d'une extraction hygiénique de l'eau et de sa distribution... pour ceux qui peuvent se payer de l'eau en bouteille.

Voilà un exemple simple du principe – sous l'empire du régime capitaliste – selon lequel les besoins sociaux vitaux ne sont matériellement reconnus que s'ils peuvent se traduire sous une forme solvable. L'eau, bien public par excellence, est distribuée socialement sélectivement, c'est-à-dire selon les critères du pouvoir d'achat des acquéreurs et de la rentabilité des firmes engagées dans son appropriation et sa distribution privatisées.

La répression contre les militants syndicaux et l'emprise sur des biens fondamentaux (biens agricoles ou eau) sont deux facettes d'une même politique qui traduit les exigences intrinsèques d'un système. (Réd. [À l'Encontre](#)).

(19 mai 2009)

Articles Par : [Global Research](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)